

Envoyé en préfecture le 18/02/2021

Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200041960-20210215-CC_2021_033-DE

v 08.02.21

Présentation du PLPDMA



ajBD

POURQUOI FAIRE UN PLPDMA ?

Envoyé en préfecture le 18/02/2021

Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20210215-CC_2021_033-DE

- ▶ Passage d'un PLPDMA contractuel à un **PLPDMA réglementaire depuis 2012**
- ▶ En 2015, la **LTE renforce l'importance des actions de prévention** dans le volet « Lutte contre les gaspillages et promotion de l'économie circulaire »
- ▶ **Outil majeur pour accompagner les changements de comportements des usagers**

LES OBJECTIFS DU PLPDMA

- ▶ **Formaliser des objectifs de réduction** et s'engager pour les respecter
- ▶ Mettre en œuvre des **actions de sensibilisation** et de **terrain avec les acteurs locaux**

+ → proposer des solutions alternatives pratiques pour réduire ses déchets

Objectifs quantitatifs

- ▶ **LTE 2015 :**
 - ▶ Réduire de 10% les DMA entre 2010 et 2020
 - ▶ Atteindre 55% de valorisation matière et organique en 2020 et 65 % en 2025
 - ▶ Réduire de 30% les tonnages de déchets envoyés en stockage entre 2010 à 2020
- ▶ **Loi AGEC 2020 :** Réduire de 15% les DMA entre 2010 et 2030
- ▶ **PRPGDMA Hauts de France :** Réduire de 12% les DMA entre 2010 et 2025 puis de 13% en 2031 par rapport à 2010



Axes préconisés par l'ADEME

7 axes thématiques

Lutter contre le **gaspillage alimentaire**

Eviter la production de **déchets verts** et encourager la gestion de proximité **des biodéchets**

Augmenter la durée de vie des produits

Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la **consommation responsable**

Réduire les **déchets des entreprises**

Réduire les **déchets du BTP**

Réduire les **déchets marins**

3 axes transversaux

Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

Utiliser les **instruments économiques** pour favoriser la prévention des déchets

Axe 1

Fiche action 1

...

Fiche action n



Axe n

Fiche action 1

...

Fiche action n



LE DÉROULÉ D'UN PLPDMA

Envoyé en préfecture le 18/02/2021

Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20210215-CC_2021_033-DE

Année 0 : 2021

- Elaboration du diagnostic
- Mise en place de la CCES et de l'équipe projet
- Elaboration concertée du plan d'actions



Années 1 à 6 : 2022 - 2027

- Mise en place progressive des actions selon le calendrier
- Evaluation annuelle du programme



Année 6 : 2027

- Evaluation du PLPDMA sur l'ensemble des 6 années
- Bilan des actions à poursuivre/arrêter

LA GOUVERNANCE DU PLPDMA

Envoyé en préfecture le 18/02/2021

Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20210215-CC_2021_033-DE

► Mise en place de la **Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)**:

- Partage du diagnostic et co-construction du programme d'actions
- Avis sur le projet de PLPDMA et les bilans annuels
- Evaluation du diagnostic à l'issue des 6 ans

► Composition de la CCES du PLPDMA de la CCPC : 4 collèges

Collège 1 : Elus locaux

- Président CCPC
- Vice-Président en charge des déchets
- Elu(s) de la Commission Commission Environnement /déchets

Collège 2 : Collège des institutions

- Représentant Région Hauts-de-France
- Représentant Conseil départemental du Nord
- Représentants Chambres consulaires: CAPEB, CMA, CRESS Hauts-de-France


Collège 3 : Etat et collectivités

- Représentant Ademe Hauts-de-France
- Directeur Général des Services - CCPC
- Responsable et agents du service déchets - CCPC
- Responsable du pôle Développement économique - CCPC
- Service communication - CCPC

Collège 4 : Collège Société Civile

- Associations : MRES, Collectif Pévèle ZD et DD, Pévèle Carembault ZD, Don de soie, Repair'Café de Nomain, Guide composteur, la Maison du Jardin
- Acteurs économiques : Ethique et vrac, Un autre monde, Leclerc Templeuve
- Bailleurs sociaux
- Membre(s) du Conseil de Développement - CCPC

DÉMARCHE RÉGLEMENTAIRE

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
 Reçu en préfecture le 18/02/2021
 Affiché le 
 ID : 059-200041960-20210215-CC_2021_033-DE

